

# Conditions générales de location

## **Article 1 – Adhésion aux Conditions Générales**

Toute location de matériel photographique, d'une borne photo et ou accessoires photo... implique de la part du Client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales. De même, toute utilisation, même partielle du matériel livré, vaut acceptation de la part du Client des présentes conditions.

La location commence dès le moment où le matériel est livré ou emporté et prend fin au moment de la reprise du matériel par nos services.

## **Article 2 – Responsabilité du client**

Dès la livraison et l'installation du Robotphoto il est formellement interdit au Client de manipuler, démonter ou déplacer le Robotphoto ni d'apporter une modification quelconque à ses programmes.

Dès la prise en main du Robotphoto, il est formellement interdit au Client de manipuler ou de démonter les composants du Robotphoto, d'apporter une modification quelconque à ses programmes.

En cas de dommage ou de vol, le Client s'engage à en informer immédiatement et sans délai par email rachelphotos@hotmail.fr, par téléphone et sms 07 60 24 39 69.

En cas de difficultés d'utilisation, le Client dispose d'un numéro Hotline inscrit sur le bon de commande.

## **Article 3 – Etat du matériel**

Tout matériel mis à disposition du Client par Rachel Photos est en parfait état de fonctionnement, de présentation et d'entretien, conforme à la demande du client.

Lors du retrait du Robotphoto, le Client signe un bon d'enlèvement et de retour attestant de la réception du Robotphoto et de son parfait état. A défaut de réserve, le Robotphoto sera considéré en parfait état de d'apparence et de fonctionnement.

Après livraison ou retrait, le Client reconnaît qu'il sait parfaitement utiliser le Robotphoto.

Ce bon de retrait sera à nouveau signé par les Parties lors du retour ou de l'enlèvement du Robotphoto et permettra d'évaluer le bon état de la borne.

Le Client s'engage à utiliser le matériel loué conformément à sa destination usuelle et à ne rien faire ou laisser faire qui puisse les détériorer. Il fournira en particulier l'installation électrique avec la puissance nécessaire au fonctionnement des équipements.

En cas de problème rencontré avec le matériel, le Client dispose de l'assistance téléphonique la Société Rachel Photos pour solutionner le problème. En cas de nécessité, un service de maintenance est disponible et compris dans le prix de location. la maintenance s'effectue sur le lieu d'exploitation, soit par la réparation du matériel, soit par la livraison d'un matériel de remplacement.

## **Article 4 – Commandes**

Les commandes doivent être passées par le client par écrit et sont considérées fermes et définitives à réception du bon de commande signé. Elles ne sont prises en compte qu'après versement des arrhes prévu.

## **Article 5 – Prix**

Les prix indiqués sont affichés Hors Taxes et/ou TTC.

Le Client qui souscrit à un bon de commande est redevable des sommes définies dans le devis établi par Rachel Photos.

### **Majoration**

Tout retard dans la restitution du matériel sera sujet à une facturation complémentaire de 120€ par jour. En cas de non-restitution du matériel, celui-ci sera facturé au Client au prix public en vigueur.

Sauf conditions particulières, les modalités de paiement sont les suivantes :

- paiement des arrhes 50% à la commande
- solde avant retrait ou livraison

## **Article 6 – Règlement**

Les arrhes doivent être réglées à la signature du bon de commande. Le solde se fera au maximum une semaine avant tout événement. Aucune réception de chèque, lettre de change ou effet n'est réputée constituer un paiement tant que la société Rachel Photos, n'a pas encaissé l'intégralité de la somme due. Pour les collectivités le règlement doit intervenir dans un délai maximum de 30 jours après la date de facturation. En cas de non-respect des délais de paiement tels que décrits ci-dessus, les frais de recouvrement seront à la charge du client. Le défaut de règlement à échéance de tout ou partie d'une facture entraînera la suspension des livraisons des commandes en cours. Toute somme impayée à son échéance sera majorée de plein droit et sans mise en demeure préalable d'intérêts de retard calculés au prorata temporis par application d'une fois et demi le taux d'intérêt légal et entraînera l'exigibilité de la totalité des créances non encore échues.

## **Article 7 – Annulation**

En cas d'annulation, Rachel Photos conservera l'intégralité des arrhes versées à la signature du bon de commande.

Toute annulation, quelle qu'en soit la cause, moins de 3 semaines avant la date de location prévue entraînera l'exigibilité de la totalité du prix de la commande.

## **Article 8 - Livraison / retrait / restitution**

Notre équipe vous propose un service clé en mains sur site. Pour une livraison par la Société Rachel Photos, le Client devra préciser tous les éléments nécessaires à la livraison et au retrait du matériel (adresse précise, date et heure de livraison, noms des contacts, téléphones). Si le technicien ne reste pas sur place pendant

l'utilisation de la machine, Il sera remis au Client un bon de livraison au moment de la mise à disposition du matériel loué. Un bon de reprise du matériel sera délivré au moment de la restitution.

Le client doit être présent lors de la livraison et de la restitution des matériels loués. En cas d'absence du Client lors de la livraison ou de la reprise du matériel, les bons établis par la Société Rachel Photos ont valeur de pièces justificatives et seules les éventuelles constatations portées par la Société Rachel Photos sur ce bon feront foi.

En cas de retrait de marchandise, le Client devra préciser tous les éléments nécessaires à la localisation du Robotphoto (adresse précise, noms des contacts, téléphones). Lors de la restitution, un contrôle du Robotphoto sera effectué par les techniciens de Rachel Photos pour s'assurer du bon état apparent et de fonctionnement du Robotphoto.

La Société Rachel Photos se réserve un délai de 5 jours ouvrables après restitution pour signifier les éventuelles dégradations du matériel non apparentes ou non signalées par le Client lors de la restitution.

Aucun retrait ne pourra intervenir avant le versement de la caution de 1800€ TTC.

La caution sera remboursée après retour du Robotphoto loué et vérification que celui ci est dans l'état où il se trouvait lors du retrait. En cas de non restitution, vol, perte ou détérioration, Rachel Photos est en droit de conserver l'intégralité de la caution sans préjudice de son droit à des dommages et intérêts complémentaires si le montant de son dommage est supérieur. Ce dommage pourra sans cette liste ne soit limitative, comprendre les frais de réparation, le cas échéant le prix du Robotphoto ainsi que le manque à gagner résultant de l'impossibilité de le relouer pendant le délai de réparation ou de remplacement du Robotphoto.

#### **Article 9 – Personnalisation :**

Son interface utilisateur est personnalisable par Rachel Photos sur la base des informations fournies par le Client. La première personnalisation est offerte. Chaque modification entrainera une facturation de 25€ TTC. Si le Client désire une personnalisation supplémentaire celle ci lui sera facturée au tarif de 50€ TTC.

Si le Client choisit de réaliser lui même sa maquette, selon le protocole qui lui sera fourni, il s'engage à la communiquer au moins 7 jours avant la location pour test et validation sur un Robotphoto.

En cas de non validation, de la maquette 7 jours avant la location, elle sera créée ou modifiée par Rachel Photos sans pouvoir apporter de changement de la part du Client.

#### **Article 10– Obligations du locataire**

Le Client doit s'occuper de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires aux prestations commandées, faire en sorte que les lieux soient disponibles et accessibles sans difficulté d'aucune sorte.

Le Client certifie être apte à utiliser le matériel loué. Aucune modification ou transformation ne pourra être apportée au matériel loué.

#### **Article 11 – Obligation d'informations**

En signant le bon de retrait et de réception, le Client reconnaît avoir reçu, à la livraison, toutes les informations relatives à l'utilisation et aux mesures de sécurité à respecter lors de l'utilisation du Robotphoto.

#### **Article 12 – Utilisation du Robotphoto**

Le Robotphoto n'est qu'utilisable qu'en France sauf accord exprès avec les 2 parties. Le Client s'engage à en faire un bon usage.

Les fichiers issus de la location seront, sur demande, à la disposition du Client dans un délai de 3 mois puis détruits en totalité.

Rachel Photos se réserve le droit de venir sur l'événement après avoir prévenu le Client et aux heures recommandées par le Client pour réaliser des prises de vues photo et/ou vidéo du dispositif. Ces prises de vue pourront être utilisées par Rachel Photos à des fins de promotions commerciales.

Le Client garantit à Rachel Photos qu'il a obtenu le consentement de l'utilisateur sur l'utilisation raisonnable de son image par Rachel Photos à des fins commerciales et publicitaires et sans rémunération aucune de l'utilisateur.

#### **Article 13 – Dépannage et remplacement**

En cas de dysfonctionnement du Robotphoto, le Client devra en priorité se référer au numéro de téléphone inscrit sur le bon de commande. Dans le cas où le SAV ne pourrait pas se régler à distance, faute de solution, un Robotphoto sera livré en remplacement. En cas de location en sous traitance ou en partenariat, le partenaire ou le sous traitant se doit de trouver la solution la plus judicieuse pour le remplacement du Robotphoto si la solution n'a pu être apporté par téléphone.

#### **Article 14 – Responsabilité de Clic Emotion**

La responsabilité de Rachel Photos ne saurait être engagée pour tous dommages ne découlant pas d'un vice caché du Robotphoto la rendant impropre à l'usage auquel il est destiné pour tous dommages résultant d'un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence (et notamment en cas d'intempéries risque naturel, trouble civil ou militaires).

La responsabilité de Rachel Photos ne saurait être engagée en de dysfonctionnement lié à une mauvaise connexion WIFI , d'un défaut d'alimentation électrique, d'un éclairage insuffisant ou inadapté ou d'une installation ou d'une utilisation non conforme aux recommandations de Rachel Photos.

Rachel Photos décline toutes responsabilités quant aux sujet de et aux contenus des photographies prises par le Client et les tiers.

En tout état de cause, la responsabilité de Rachel Photos est limitée à 50% du montant effectivement perçu par elle au titre du contrat de location.

#### **Article 15 - Responsabilité – Préjudice**

Le matériel loué reste la propriété de la Société Rachel Photos et ne peut en aucun cas être cédé par le Client, ni saisi.

La Société Rachel Photos ne saurait être reconnue responsable des retards, de l'impossibilité d'effectuer sa livraison ou de tout autre obligation contractuelle en cas de force majeure tels que grèves, intempéries, accidents, etc.

En aucun cas la Société Rachel Photos ne pourra être tenue responsable de tout dommage de quelque nature que ce soit, notamment perte d'exploitation, perte de données ou tout autre perte résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le matériel loué.

#### **Article 16 - Assurance**

Le matériel reste sous la seule responsabilité de l'utilisateur pendant la durée de la location sauf si la prestation prévoit la présence d'un professionnel diligenté par la Société Rachel Photos. Le matériel reste sous la seule responsabilité de l'utilisateur pendant la durée de la location y compris les garanties suivantes : bris, vol incendie, tous dommages au matériel ainsi que la responsabilité civile. Rachel Photos remet ce jour un formulaire d'attestation d'assurance que le locataire s'engage à faire remplir par son assureur et à nous retourner avant la remise ou le dépôt du matériel au locataire sur le lieu de l'événement.

#### **Article 17 - Propriété intellectuelle et confidentialité**

Les équipements logiciels, documentations ainsi que tout renseignement technique ou de toute nature appartenant à la Société Rachel Photos sont la propriété exclusive de la Société Rachel Photos. Le client autorise la Société Rachel Photos à afficher sa marque sur le matériel mis à disposition. La Société Rachel Photos se réserve le droit de citer ses clients et de présenter ses prestations à titre de référence, dans le but de promouvoir son activité.

#### **Article 18 – Litiges-Loi applicable**

Les présentes conditions générales et les conditions particulières avec lesquelles elles forment un tout indivisible sont régies par la Loi française. Tout litige sera soumis au Tribunal de Commerce de Bordeaux.

#### **Article 19 – Protections de données**

Les informations recueillies et photographiées seront enregistrées dans un fichier informatisé, par la société Rachel Photos à des fins publicitaires. Elles seront conservées pendant un (1) an et sont destinées à alimenter leurs bases de prospects.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier et vous opposer à ce traitement en contactant leur dirigeant par mail :

- [rachelphotos@hotmail.fr](mailto:rachelphotos@hotmail.fr)

En cas de non réponse dans le délai d'un mois, vous disposez de la faculté de déposer une réclamation auprès de la CNIL.

#### **Article 20 – Réseaux sociaux**

En signant les conditions générales de location, vous nous autorisez à mettre sur nos sites et nos réseaux sociaux les photographies qui concernent l'événement pour lequel vous avez loué nos services.

*Nom et Signature précédé de la mention « Bon pour accord ».*